

Questions posées dans les 20 premiers courriers de la COM sur les fiches techniques d'IG et Propositions de réponses

<i>Résumé des points listés par la commission européenne</i>	<i>Résumé des réponses déjà proposées</i>	<i>AOC concernées</i>
Le nom complet de l'IG comportait également la dénomination « Eau-de-vie de marc de XXXXX ».	Ajout de la dénomination « Eau-de-vie de marc de XXXXX » comme synonyme de « Marc de XXXX ».	Marc de Bourgogne Marc de Champagne
Le nom complet de l'IG comportait également la dénomination « Eau-de-vie de marc originaire de XXXXX ».	Confirmation de la suppression ou Ajout de la dénomination « Eau-de-vie de marc originaire de XXXXX » comme synonyme de « Marc de XXXX ».	Marc du Provence Marc du Languedoc
Le nom "Fine champenoise" figure à plusieurs endroits de la fiche technique comme dénomination de l'IG	Suppression de cette dénomination. Maintien comme mention complémentaire	Eau de vie de vin de la Marne Eau de vie de cidre du Maine
L'orthographe de la fiche technique transmise ne correspond pas à celle du Règlement 110-2008	Justification par les usages et les textes nationaux	Marc d'Alsace Gewürztraminer Génépi degli Alpi (Italie)
La description du produit ne correspond pas à la Catégorie de BS indiquée (n°10 eau de vie de cidre et de poiré)	Explication de la description du produit et précision dans le cahier des charges des matières premières utilisées + Demande de précision de la définition de la catégorie n°10	Calvados Domfrontais Calvados Calvados Pays d'Auge Eau de vie de cidre de Bretagne Eau de vie de cidre du Maine
« Caractéristiques physiques, chimiques et/ou organoleptiques » dans le chapitre « Description ».	Création d'un paragraphe particulier dans le chapitre « Description du produit » en recopiant les caractéristiques organoleptiques définies dans le « Lien avec l'aire géographique »	Marc de Bourgogne Fine de Bourgogne Marc d'Alsace Gewürztraminer Calvados Domfrontais Marc de Champagne Ratafia de Champagne Eau de vie de vin de la Marne Eau de vie de cidre de Normandie Eau de vie de poiré de Normandie
« Caractéristiques spécifiques » par rapport à d'autres BS de la même catégorie.	Ajout d'un paragraphe sur ces caractéristiques spécifiques.	Marc de Bourgogne Fine de Bourgogne Marc d'Alsace Gw Calvados Domfrontais

Demande de précision sur les caractéristiques organoleptiques induites par certaines conditions de production	Explications apportées dans la description du produit et éventuellement dans le lien au milieu géographique	Marc de Champagne Eau de vie de vin de la Marne Génépi des Alpes Marc de Provence Marc du Languedoc Marc d'Auvergne Marc du Jura Eau de vie de vin du Bugey Eau de vie de cidre de Normandie Eau de vie de poiré de Normandie Marc des Côtes du Rhône Eau de vie de cidre de Bretagne Eau de vie de cidre du Maine Calvados Calvados Pays d'Auge
Demande de précision de la quantité maximale de plantes hors génépi utilisables	Explication de la variabilité de la teneur en huiles essentielles et donc de l'impossibilité de fixer de telles valeurs	Génépi des Alpes
Méthode d'obtention (durée de maturation) inappropriée par rapport à la catégorie (eau de vie de vin)	Remplacement du terme maturation par un synonyme non considéré comme synonyme de vieillissement.	Eau de vie de vin de la Marne Eau de vie de cidre de Normandie Eau de vie de poiré de Normandie Marc de Provence Marc du Languedoc Marc des Côtes du Rhône
Titre « Méthodes traditionnelles » inapproprié.	Remplacement du titre « Méthodes traditionnelles » par « Finition ».	Marc de Bourgogne Fine de Bourgogne
Précisions sur les modalités de coloration et d'édulcoration possibles	Rédaction modifiée du paragraphe concerné en reprenant la terminologie du Règlement 110-2008.	Marc de Bourgogne Fine de Bourgogne Calvados Domfrontais Marc de Champagne Eau de vie de vin de la Marne Marc de Provence Marc du Languedoc Eau de vie de cidre de Normandie Eau de vie de poiré de Normandie Marc des Côtes du Rhône Eau de vie de cidre du Maine Eau de vie de cidre de Bretagne Calvados Calvados Pays d'Auge
Titre « Conduite de la fermentation » inapproprié	Suppression de ces termes dans le titre concerné	Marc de Bourgogne

Demande de précision du lien causal qui à quelques différences près est identique à celui du Calvados	Précision du lien causal	Calvados Pays d'Auge
Paragraphe sur les mentions complémentaires mal placé dans la fiche technique	Déplacement dans les Règles d'étiquetage	Calvados Domfrontais
	Indication des modifications apportées lors de la révision du cahier des charges de 2014	Calvados Domfrontais
Embouteillage dans l'aire géographique.	Assurance que rien ne restreint l'embouteillage en dehors de l'aire.	Marc de Bourgogne Fine de Bourgogne
Demande de justification sur la nécessité du conditionnement dans l'aire	Argumentation sur la nécessité d'un contrôle du produit au sein de l'aire et éventuellement restriction au conditionnement sur le site de production	Génépi des Alpes

En rouge : réponses non encore arrêtées avec les ODG